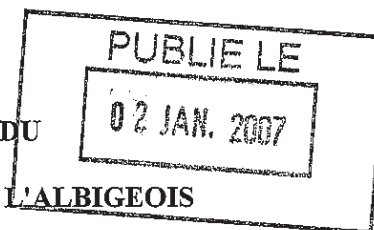


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**



SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2006 À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Six, le 19 décembre 2006

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 19 décembre 2006 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE (avec procuration de Geneviève PARMENTIER), Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Laure SUDRE (avec procuration de Dominique BILLET), Jean SICARD, Louis BARRET, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY, Marcel COULIOU, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU, Michel ALBINET

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs André BAUP, Josian VAYRE, Gérard FABRE, Claude RAMON, Pierre CRESPO

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Patrice MANGIONE, Christiane SÉGURA

Membres représentés : Madame Geneviève PARMENTIER, Monsieur Dominique BILLET

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Christian BONZI, Max AMIEL, Michel ANDRAL, Thierry ASTOULS, Jean-Marie GARCIA, Michel MALATERRE-FOURÈS, Michel DELPOUX

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Barbara DESVALS-BARBÉY, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, Josette BÈS, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Jacques HUC, Christian MALGOUYRES, Doris HUCHEDÉ, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Gérard SOULOMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Marcel CASSAGNES, Éliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Philippe ROQUES

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 39

Votants (titulaires, suppléants votants, représentés) : 37

**N° 5 - 132 / 2006 : PARTICIPATION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF
AUX FRAIS D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION - ANNEE 2006**

Pilote : Finances et budget

Autres services concernés : Assainissement

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur.

Au sein de la Communauté d'agglomération, l'activité Assainissement collectif est assurée par le service Assainissement et bénéficie du support logistique des services de l'administration générale de la collectivité.

Dans un souci constant de transparence et afin de calculer au plus juste le coût de ce service industriel et commercial, il convient de facturer au budget annexe Assainissement collectif les frais supportés par le budget général de la Communauté d'agglomération pour son bon fonctionnement.

Vous avez adopté, lors de notre séance du 7 décembre 2004, la méthode de calcul portant sur les frais de personnel et les charges à caractère général de l'administration générale pour le budget annexe assainissement collectif. Je vous propose de retenir cette méthode de calcul pour le budget annexe Assainissement collectif.

Au vu du compte administratif 2005, je vous propose de fixer le montant de la participation du budget annexe assainissement collectif au budget général de la Communauté d'agglomération comme suit :

Frais de personnel d'administration générale :	19 236,00€
Frais d'administration générale :	3 194,46 €
TOTAL :	22 430,46 €

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✎ **DÉCIDE** de fixer le montant de la participation du budget annexe Assainissement collectif au budget général de la Communauté d'agglomération, pour 2006, à 22 430,46 €.

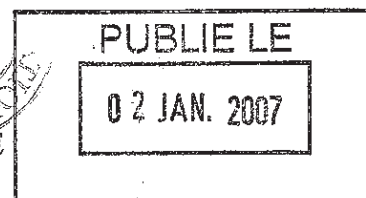
✎ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits au budget Assainissement collectif de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme

Fait le 19 Décembre 2006

Le Président

Philippe BONNECARRÈRE



Assainissement collectif

Frais de personnel d'administration générale

	Agents		R��l 2005	
	Nbre	D��tail	%	Montant retenu
Affaires juridiques et administration g��n��rale	2	Responsable	5	1 415,83 ��
		Agent	10	3 082,19 ��
Communication	1		10	3 862,16 ��
Finances et budget	3	Responsable	10	4 514,41 ��
		Agent	10	3 056,55 ��
		Agent	10	3 304,86 ��
TOTAL				19 236,00 ��

COMPTE ADMINISTRATIF 2005

Fonction 020

Chapitre 011 : Charges à caractère général	Réalisé
Art. 606121 - Electricité	
Art. 606122 - Gaz	
Art. 60631 - Fournitures d'entretien	781,10 €
Art. 60632 - Fournitures de petit équipement	165,92 €
Art. 6064 - Fournitures administratives	18 704,39 €
Art. 6068 - Autres matières et fournitures	4 415,42 €
Art. 6135 - Locations mobilières	2 973,63 €
Art. 61558 - Entretien mobilier	70,98 €
Art. 6156 - Maintenance	30 069,69 €
Art. 616 - Primes d'assurances	7 625,32 €
Art. 6182 - Documentation générale et technique	4 620,03 €
Art. 6184 - Versement à des organismes de formation	1 258,60 €
Art. 6225 - Indemnités au comptable et régisseur	656,65 €
Art. 6236 - Catalogues et imprimés	3 589,46 €
Art. 6237 - Publications	
Art. 6261 - Frais d'affranchissement	15 504,11 €
Art. 6262 - Frais de télécommunications	15 844,04 €
Art. 6283 - Nettoyage des locaux	9 960,06 €
TOTAL	116 239,40 €

A	Personnel du siège administratif (en équivalent temps plein)	17,23
B	Part de temps de travail affectée au service Assainissement collectif (en équivalent temps plein)	0,49
	Pourcentage B/A	2,84%

Participation du Budget annexe Assainissement collectif au budget général :

116 239,40 € x 2,75 % =

3 194,46 €